

Règlement intérieur « Luge Alpine »

1. les enfants doivent être accompagnés par une personne de plus de 16 ans ou par un adulte.
2. le port du gilet de sauvetage est obligatoire à tout navigateur de moins de 16 ans et recommandé à toutes personnes au-delà se déclarant ne pas être à l'aise sur l'eau.
3. les bateaux seront chargés au maximum de 4 places à proprement dit selon le nombre de places définies. Aucun dépassement ne sera autorisé.
4. Il ne s'agit pas de bateaux tamponneurs.

Règlement intérieur « Mini Port »

1. les enfants doivent être accompagnés par une personne de plus de 16 ans ou par un adulte.
2. le port du gilet de sauvetage est obligatoire à tout navigateur de moins de 16 ans et recommandé à toutes personnes au-delà se déclarant ne pas être à l'aise sur l'eau.
3. les bateaux seront chargés au maximum de 4 places à proprement dit selon le nombre de places définies. Aucun dépassement ne sera autorisé.
4. Il ne s'agit pas de bateaux tamponneurs.
5. Le jet de pierres, d'algues et d'eau sur les autres bateaux fera l'objet du retrait du droit de navigation.
6. Equilibrer le bateau avant le départ, il doit être droit ; Ne pas se mettre debout lorsque le bateau est en mouvement.
7. Ne cherchez pas les freins ; il n'y en a pas. Vous freinerez en actionnant le bouton de commande vers le O ou en jouant avec la marche arrière.
8. Vous partirez en vitesse 1, puis passerez les autres vitesses durant le parcours. Pour le retour même principe, arriver doucement à l'appontage (Vitesse 1).
9. Naviguer à 5 mètres les uns les autres ; il n'y a pas d'abordage accidentel, seulement des collisions irresponsables.
10. Les adultes qui montent à bord se doivent de respecter le règlement, celui-ci n'est pas uniquement pour les enfants.
11. Nous nous réservons le droit de refuser l'accès à nos bateaux à toute personne dont le comportement à terre laisse à présager une tenue irresponsable sur l'eau, pouvant mettre les autres utilisateurs devant une situation périlleuse.